



# Bulletin municipal n°36

## Fontenailles

NOVEMBRE—DÉCEMBRE 2018

### Edito

Mairie de Fontenailles  
63 rue de Maurice  
Wanlin  
77370 Fontenailles

Téléphone—Fax

01 64 08 40 17

01 64 08 43 42

Astreinte :

06 08 05 01 47

Agence postale

01 60 52 66 35

Site

mairiefontenailles.fr

Horaires mairie et  
agence postale

Lundi—mercredi—  
vendredi :

De 15h30 à 17h30

Mardi—jeudi—  
samedi :

De 9h00 à 11h00

Permanence des élus

Samedi de 9h à 11h

Bibliothèque

Le jeudi de 9h à 10h45

RAM

16 et 30 novembre

14 décembre

11 janvier

1er et 15 février

La Brie Nangissienne

brienangissienne.fr

Mesdames, Messieurs

Aujourd'hui, je vais vous parler de notre paysage urbain et surtout ce que représente une église dans un village.

Dans toutes les communes de France, lors de nos voyages, nous pouvons voir ou apercevoir une église, un clocher qui nous montrent le centre du village ou de la ville. C'est aussi un point de repère sur les valeurs que nos anciens ont pu apprendre et su enseigner.

Aujourd'hui, notre église menace de tomber en ruine.

C'est au mois de mai 2018 qu'une poutre de l'église Saint Fiacre de Fontenailles a cédé, entraînant une partie de la charpente et menaçant ainsi la chute de la toiture.

Nous avons aussitôt réagi en sollicitant les architectes du département et du patrimoine afin de mesurer les dégâts, prendre les mesures conservatoires (obligatoires).

En même temps nous avons demandé des fonds au département et à la région. Avec l'association le lien de Fontenailles et la Fondation du patrimoine nous essayons de récolter des dons auprès de la population et des entreprises.

Le clocher date du 13ème siècle. Il fut foudroyé en 1838 et réparé. La nef fut refaite en 1861 et le toit réparé en 1968 après une tentative faite en 1958 mais qui échoua faute de moyens.

Maintenant nous essayons de réparer la toiture qui est une priorité, mais au fur et à mesure des travaux nous nous apercevons que les années sur le bâtiment ont fait des ravages (le mur côté nord est complètement creux, dû aux multiples infiltrations pendant des décennies).

Tout ceci alourdira fatalement la facture.

Pour l'instant, nous avons pour la première tranche de travaux, un montant de 143 750€ HT. Après l'audit de notre architecte, nous aurons la possibilité de connaître les travaux à effectuer et ainsi faire un calendrier des priorités qu'il y aura.

Bien sûr, ceci n'est pas réjouissant, mais je pense que c'est un bâtiment qu'il faudrait préserver pour sa beauté et qui fait partie de notre patrimoine.

Il faut alors se poser la question : faut-il vraiment engager des travaux de rénovation qui, pour notre commune sont presque « pharaonique » ?

Je pense que cette réflexion devra se faire dès que nous aurons le diagnostic sur l'état de santé de notre église.

Il faudra peser le pour et le contre sur le coût des travaux à réaliser. Savoir s'il faut la désacraliser, la mettre en vente ou la transformer en parking ou autre chose. Enfin, c'est une décision qu'il faudra prendre le moment venu avec la population Fontenaillaise.

Charles Nicolaï

1er adjoint à l'urbanisme en charge du patrimoine

## ETAT CIVIL

### Naissance

Noëlyne, Téodora BANOWSKI est née le 29 août

### Décès

Danielle COCQUET est décédée le 9 octobre

Henri BASSIER est décédé le 13 octobre

### Bacheliers—Bacheliers 2018

Nabil MADRAME, Chloé AUBRY et Chloé Viry ont obtenu leur diplôme.

Chloé Viry a obtenu une médaille d'argent aux Meilleurs Apprentis de France (départementale et Régionale) en peinture bâtiment.

### Félicitations

### Des nouvelles d'un champion



Cet été, Benoit est monté de 2 classements au tennis. Désormais il est 15/2.

Félicitations à Benoît...et aux jeunes Fontenailais sportifs, qui font de la compétition.

## AGENDA

### Cérémonie du 11 novembre :

10h35 : Rassemblement à la mairie. Départ du cortège pour les monuments aux Morts..

10h45 : Départ pour le cimetière où nous irons fleurir les tombes des Anciens Combattants .

Un vin d'honneur sera servi à la mairie à l'issue de cette cérémonie.

16 novembre : **Soirée Beaujolais** organisée par le Lien de Fontenailles.

15 décembre : **Sortie au marché de Noël de Lille** organisée par Familles Rurales .

Vendredi 18 janvier - 19h : **Voeux de la municipalité.**

**POWER  
EVENTS**  
deejay · sonorisation · éclairage  
06 48 89 72 23

**Gitem**  
Livraison – installation Offerte  
Service Après Vente TOUTES MARQUES ELECTROMENAGER  
Réparation et Pose d'ANTENNES  
Toute une équipe de Professionnels à votre service  
**IMAGE - SON - MULTIMEDIA**  
**ATV JOUAN**  
**ZAC DES ROCHES – NANGIS**  
01 64 08 09 81 [www.gitem.fr](http://www.gitem.fr)

## LES NOUVELLES DE LA COMMUNE

## INFORMATIONS DIVERSES

### Travaux dans l'église



**Une convention a été signée** avec la Fondation du Patrimoine, le Lien de Fontenailles et la commune, afin d'obtenir des dons de mécènes privés.

Le député Jean-Louis Thériot et le sénateur Pierre Cuypers étaient présents pour cette signature.

La Région a également alloué une aide de 67 625 euros.

Les travaux de sécurisation ont débuté le lundi 17 septembre, l'échafaudage est en place, le plafond est sécurisé et des étais ont été placés aux deux entrées.

Le redressement de la toiture va commencer.



**Un défibrillateur cardiaque** a été installé dans la cour de Nangis Lude (ancienne école primaire).



**La borne à incendie de Glatigny** a été changée.



## Brûlage dans la commune

A partir du 1er janvier, Il sera formellement interdit de brûler dans notre village. Seul l'arrêté préfectoral sera appliqué.

**Rappel :** Du 1<sup>er</sup> mars au 30 novembre, un service de broyage des branches à domicile est proposé par le SMETOM-GEEODE.

Prendre rendez-vous : [contact@smetom-geeode.fr](mailto:contact@smetom-geeode.fr) ou 01.64.00.26.45

## Inscriptions sur les listes électorales

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 31 décembre 2018 (aux jours et horaires d'ouverture de la mairie). Vous pouvez ainsi participer au(x) scrutin (s) de l'année 2019.

Pour les nouveaux habitants : vous devez vous présenter en mairie, muni de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile et de votre dernière carte électorale.

## Sécheresse / Fissures sur votre maison

Si vous constatez des dégradations de différentes sortes, des fissures, des affaissements liés à la sécheresse et à la réhydratation des sols, vous devez vous manifester auprès de la mairie en adressant un courrier.

La commune fera une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle en avril 2019. Il faudra mentionner les périodes à laquelle sont survenues les dégradations.

## Travaux



### **Entretien des Chemins :**

Le chemin dit « Des cerceaux » permettant de relier la route menant à Pars au rû a été réouvert.



## Travaux d'éclairage public

**Soixante-dix-neuf points lumineux** ont été remplacés sur des « poteaux béton ».

En cas de panne, la réparation ne pouvait plus être effectuée en raison de la vétusté du matériel. Les luminaires en fonte d'aluminium sont équipés de LED 50 W 3000K blanc chaud avec module d'abaisseur de puissance de 50% de 22h à 6h.

Les routes concernées par ces travaux sont celles de Melun, Grandpuits, Glatigny, Maison Blanche, les hameaux sont le Bezard, Le Plessier, Glatigny et l'Orme.

Le coût de cette opération se monte à 50 530€ HT. Le SDESM prend à sa charge 36 530€.

La commune devra donc payer 14 000€.



Au hameau du Jarrier, l'éclairage sera modifié lors de l'enfouissement des lignes électriques effectué par la commune de Saint Ouen en Brie.

**Les travaux d'accessibilité** à la mairie et à la salle des associations sont terminés. Il reste à fixer une rambarde de chaque côté de la rampe d'accès.

## La voirie

**Lignes, passages piétons, emplacements de stationnement ...** ont été refaits par les agents techniques ces dernières semaines.



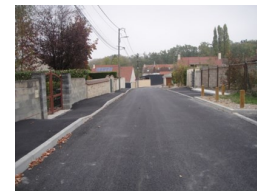


## A l'Orme :

Un trottoir répondant aux normes PMR a été créé permettant aux piétons de gagner la RD 408. La chaussée a été rénovée et reste du type bidirectionnelle sur une largeur de 5.00m. Des places de stationnement ont été créées.

Au niveau de l'intersection avec la rue de la Flache, les ruissellements des eaux pluviales sont canalisés vers le collecteur.

Les espaces verts seront créés ultérieurement.



## Au Bezard et au Plessier :



Pose de ralentisseurs au hameau du Bezard



Les passages pour piétons ont été réalisés en tenant compte de certains handicaps.

En agglomération, rue du Commandant Chesnot, la vitesse est limitée à 30km/h.



## La station d'épuration

Mise en place des bioblocs au fond des lits de roseaux, qui permettent l'aération des lits pour une meilleure minéralisation des boues.



Mise en place des matériaux filtrants dans les lits, avant plantation des roseaux.

« Le basculement des effluents sur la nouvelle station d'épuration a été réalisé mardi 16 octobre 2018. Les équipes de l'entreprise de construction (Groupement SAUR / SACOP LAFOLIE – RENON), ont réussi cette opération délicate, en liaison avec l'exploitant VEOLIA. Le maître d'œuvre ARTELIA, qui surveille les travaux, signale que ces opérations ont été réalisées dans un état d'esprit constructif, où l'investissement de chacun a permis la bonne réalisation de cette station.

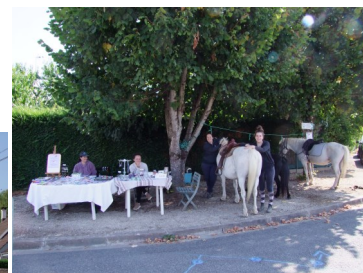
A présent, la station d'épuration entre dans une période de mise au point de l'installation, qui sera suivie d'une période de mise en régime de l'installation, avant d'aboutir sur la période d'observation de la station, qui nécessitera 30 jours minimum de fonctionnement sans défektivité d'ordre hydraulique, mécanique et électrique. A l'issue de cette période, le maître d'œuvre proposera à la commune, la réception des installations avec et sous réserves de la réalisation des essais de garantie, afin de vérifier que les garanties souscrites sont bien respectées. »





## FÊTE COMMUNALE les 1er et 2 septembre

### QUELQUES PHOTOS



Comme le veut la tradition dans notre village, le premier week-end de septembre est consacré à la fête communale... manèges, brocante, repas, animations et feu d'artifice ont agrémenté ce moment chaleureux et ensoleillé.

## Un petit moment à la bibliothèque de Fontenailles

Depuis la rentrée, Catherine, Hélène et Marie-Christine vous accueillent chaque jeudi de 9h00 à 10h45.

Le fond est renouvelé régulièrement grâce à la médiathèque de Melun.

Marie-Claire, assistante maternelle et les enfants sont venus passer un petit moment à la bibliothèque.



## Journée patrimoine à Fontenailles

47 participants ont accepté le défi et participé au rallye patrimoine, organisé par la commune, les associations Familles Rurales et le Lien de Fontenailles.

A pied, à vélo et/ou en voiture, ils ont déambulé dans le village grâce à des énigmes. Lavoirs, puits, personnages du village, anciennes écoles, ... n'ont plus de secret pour les participants.

L'énigme finale a conduit les randonneurs au château du Bois Boudran, où une collation attendait les participants.



Jeudi 20 Septembre 2018

= Debut de séance au moment de la signature des comptes-rendus :

" Madame le Maire, chers Conseillers,  
Je vous informe que je ne signerais pas le compte-rendu du Conseil Municipal du 18 juin car :

1) la dette annoncée de 285 801,59€ n'apparaît dans aucun compte rendu de Conseil Syndical. La présentation écrite insinue une mauvaise gestion. Or le plan d'apurement n'a pas été rejeté par la présidente du SMIVOM car un courrier en lettre recommandée avec Accusé de Réception a été envoyé le 8 février 2018 à l'URSSAF de Montreuil en accord avec la Trésorerie: du fait de la prescription des années 2011-2012-2013-2014, il restait seulement les charges patronales de 2015 et 2016 pour un montant de 82 481€.

2) l'augmentation des cotisations est de 2,9%

Pour Mémoire	Année	2015	2016	2017
Tr. direct		5,35%	4%	6,3%

Je reste disponible pour tout complément d'information.

Merci de votre écoute

### Réponse de Mme Le Maire

En réponse à Madame Dejeu qui a souhaité diffuser une information dans le magazine concernant le compte rendu du conseil municipal du 18 juin, il est important de donner des précisions sur le SMIVOM.

Comme elle le mentionne, le 8 février 2018, un courrier explicatif a été envoyé à l'URSSAF, précisant un reste dû, selon les comptes, de 82 481€ correspondant aux années 2015 et 2016.

Cependant, les services de l'URSSAF ont examiné les comptes et ont découvert que les cotisations manquantes s'élevaient en tout à 187 252€. Ce qui a occasionné des majorations et des pénalités pour un montant total de 98 549€. C'est pourquoi, le 22 mars 2018, un relevé de l'URSSAF indique une dette de 285 801€ (consultable). En avril 2018, l'URSSAF avait adressé un échéancier indiquant un montant de la dette de plus de 227 000€, non validé par la Présidente, Madame Dejeu.

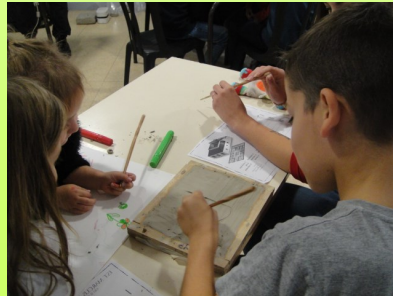
Il apparaît aussi, sur le budget primitif de 2016 (consultable) que les cotisations URSSAF n'ont pas été versées en 2015. Ce qui n'a pas alerté Madame Dejeu lorsqu'elle a préparé le budget 2016.

Une autre question se pose également : pourquoi Madame Dejeu n'a-t-elle pas démissionné du syndicat lorsqu'elle a postulé à un poste administratif dans une commune faisant partie de ce syndicat ? En tant que membre du SMIVOM et présidente, ancien maire, elle ne pouvait pas ignorer que cette situation était illégale.

Le Maire



Le lundi 22 octobre, un atelier culturel a été animé par Cyrille Chenaie de l'association archéologique « La Riobé », implantée au cœur de son terrain d'étude à Châteaubleau, site Gallo-Romain. La période gallo-romaine a été présentée sous forme d'une projection ludique. Les thématiques étaient le repas, la mode, l'architecture, et l'écriture. C'est à travers un quiz interactif que les onze enfants du centre de loisirs et ceux des trois familles présentes, ont pu valider leurs réponses. Ils ont pu confectionner des pots en terre, les bijoux en perle et des fibules. Chaque enfant est reparti avec ses créations.



Jeudi 25 octobre, c'est à Fontenailles, que le « Temps du conte » organisé par la communauté de communes de la Bie Nangissienne, a accueilli François Vincent. Ce conteur musicien a revisité des contes traditionnels, tel que « Le bonhomme en sel et la dame en sucre » devant quatre-vingt-cinq enfants des centres de loisirs de la CCBN, Fontenailles, Mormant et Grandpuits.

Puis à 16h30, une seconde séance était proposée aux familles. Cent trois spectateurs ont écouté avec beaucoup d'attention et de plaisir, l'histoire du « Blues de la grenouille ».



Pourquoi cette grenouille a-t-elle bu toute l'eau du monde et comment elle l'a recrachée en éclatant de rire devant un ver de terre dansant le hip hop ?

Cette histoire contée, jouée, chantée, rythmée par une guitare très bluesy a fait voyager et rire les spectateurs.



## Le coin des Associations

Le Lien de Fontenailles vous propose des entrées à la piscine de Grandpuits.

Tarifs entrées piscine de Grandpuits

Pour les adultes :

2,10 € non adhérent du Lien de Fontenailles

1,50 € adhérent du Lien de Fontenailles limité à 10 entrées par famille et par an.

Pour les enfants :

1,30 € non adhérent du Lien de Fontenailles

0,50 € adhérent du Lien de Fontenailles limité à 10 entrées par famille et par an.

Prendre contact auprès de Marc Becker pour retirer les entrées au 06 70 34 44 55.



## LUNDI 11 NOVEMBRE 1918, 11 heures... dans toute la France, les cloches sonnent, les canons se sont tus ...

Du côté français comme du côté allemand, c'est le soulagement après 4 ans de conflit, d'horreurs, de destructions, de morts. Enfin la paix. Mais à quel prix !

A l'heure des commémorations marquant le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, nous avons souhaité vous parler des Fontenailleurs, soldats, tués sur les champs de bataille.

**ALBERT AVRIL** est mort à Vervén en Allemagne le 05 novembre 1918. Il avait 21 ans.

**ALBERT BARROT** est mort dans la Meuse le 24 novembre 1915. Il avait 37 ans.

**CHARLES CHAUSSY** est mort à Vauquois dans la Meuse le 18 juin 1915. Il avait 25 ans.

**PAUL CHERTEMPS** est mort à Saint Laurent, en Meurthe et Moselle le 24 août 1914. Il avait 26 ans.

**ROBERT CHERTEMPS** est mort à Beausejour dans la Marne le 25 septembre 1915. Il avait 20 ans.

**ARTHUR CHESNOT** est mort à Oppy dans le Pas de Calais le 02 octobre 1914. Il avait 53 ans.

**LOUIS VICTOR COUET** est mort le 04 février 1918 en Grèce. Il avait 42 ans.

**GUSTAVE ALBERT CORDIER** est mort le 09 octobre 1914 à Foucaucourt dans la Somme. Il avait 32 ans.

**RENÉ FRANÇOIS DELATRE** est mort le 26 mai 1915 à Fontainebleau. Il avait 19 ans.

**LUCIEN PAUL DELATRE** est mort le 03 novembre 1918 à Haringhe (Belgique). Il avait 24 ans.

**EMILE DURAND** : pas d'informations.

**MAURICE FELIX** est mort le 22 février 1915 à Montauville, en Meurthe et Moselle. Il avait 22 ans.

**RENÉ FRANÇOIS FLANET** est mort le 02 novembre 1914 à Morancez, dans l'Eure et Loir. Il avait 29 ans.

**GEORGES FLEURY** est mort le 04 janvier 1915 à Steenspraet (Belgique). Il avait 21 ans.

**GEORGES GALLE** est mort le 14 septembre 1914 à Champenoux, en Meurthe et Moselle. Il avait 22 ans.

**GASTON GAUCHARD** est mort le 25 septembre 1916 à Combles dans la Somme. Il avait 29 ans.

**ROBERT JOSEPH LAGRUE** est mort le 26 août 1918 à Avillers dans la Somme. Il avait 23 ans.

**HENRI LEMAUUR** est mort le 12 mars 1917 à Jonchery/Vesles dans la Marne. Il avait 19 ans.

**ARTHUR LEROUX** est mort le 04 décembre 1916 à Paris. Il avait 24 ans.

**MAURICE MAISONNEUVE** est mort le 01 juin 1918 à Vierzy dans l'Aisne. Il avait 21 ans.

**MAURICE MARGUERIT** est mort le 15 mars 1916 à Verdun dans la Meuse. Il avait 23 ans.

**RENÉ MERCIER** est mort le 10 octobre 1918 à Ham dans la Somme. Il avait 26 ans.

**HENRI MICHOT** est mort le 23 septembre 1914 à Lironville en Meurthe et Moselle. Il avait 27 ans.

**EDMOND THIBAUT** est mort le 30 septembre 1915 à Maisons de Champagne dans la Marne. Il avait 32 ans.

**RENÉ THIBAUT** : pas d'informations.

**ROBERT CHARLES THIBAUT** est mort le 1er août 1918 à Parcy et Tigny dans l'Aisne. Il avait 20 ans.

**PATRICE TISSERAND** est mort le 08 avril 1916 à Bethincourt dans la Meuse. Il avait 21 ans.

**RENÉ FRANÇOIS TREMPE** est mort le 19 août 1918 à Saconin et Breuil dans l'Aisne. Il avait 29 ans.

**MAXIME VIALETTE** : pas d'informations.

**EMILE VINCENT** est mort le 05 mars 1917 à Rethondes dans l'Oise. Il avait 42 ans.

C'étaient les enfants de Fontenailles.

La Grande Guerre a fait près de 10 millions de morts, plus de 21 millions de blessés et a laissé des millions de veuves et d'orphelins.

Ce devait être la Der des DERS.

